

Département : VENDEE

Arrondissement : FONTENAY LE COMTE

Communauté de Communes VENDEE-SEVRE-AUTISE

N°2023CC_09_169

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de membres
En exercice :
Titulaires : 38

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf septembre, à 18h30, le Conseil de Communauté s'est réuni à XANTON-CHASSENON en session ordinaire, sous la Présidence de Michel BOSSARD, Président.

Présents :
- Titulaires : 31
- Suppléants : 4

Date de convocation : 13 septembre 2023

Excusés ayant donné pouvoir : 2
Votants : 33

PRESENTS :

- M. BOSSARD Michel, Président, Maire de la commune de Rives-d'Autise
- M. GUILLON Stéphane, Vice-président, Maire de la commune de Bouillé-Courdault
- M. DAVID Daniel, Vice-président, Délégué de la commune de Benet
- M. HENRIET Christian, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- M. BORDET Bernard, Vice-président, Maire de la commune du Mazeau
- Mme RINEAU Annie, Vice-présidente, Maire de la commune de Maillezais
- M. LA MACHE Denis, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Sigismond
- M. CHOLLET Joël, Vice-président, Délégué de la commune de Benet
- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez
- M. RENAULT Claudy, Vice-président, Maire de la commune de Xanton-Chassenon
- Mme FONTAINE Camille, Maire de la commune de Benet
- Mme BAUDRY-LOIGEROT Marie-Christine, Déléguée de la commune de Benet
- Mme LAVAL-PELLERIN Danielle, Déléguée de la commune de Benet
- M. GIBEAUD Loïc, Délégué de la commune de Bouillé-Courdault
- M. BOUTEILLER Gilles, Maire de la commune de Damvix
- M. POUVREAU Philippe, Délégué de la commune de Damvix
- M. de CERTAINES Charles, Maire de la commune de Faymoreau
- M. MILLET Martial, Délégué suppléant de la commune de Faymoreau
- M. BLONDELLE Rodolphe, Délégué suppléant de la commune de Liez
- M. GELOT Jean-Marie, Maire de la commune de Maillé
- M. GRIMAUD Claude, Délégué de la commune de Maillezais
- Mme MASSON-SOULARD Catherine, Maire de la commune de Puy-de-Serre
- M. CADAU Philippe, Délégué suppléant de la commune de Puy-de-Serre
- Mme VIGEANT Catherine, Déléguée de la commune de Rives-d'Autise
- M. POITIERS Dominique, Délégué de la commune de Rives-d'Autise
- Mme BOBIN Evelyne, Déléguée de la commune de Rives-d'Autise
- M. POITIERS Patrice, Délégué de la commune de Rives-d'Autise
- Mme PERRIN Marie-Line, Maire de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. DURAND Jean-Jacques, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. GABORIAU Sébastien, Délégué de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- Mme MONTAMAT Eliane, Déléguée suppléante de la commune de Sant-Sigismond
- M. CHEVALLIER Jean-Claude, Maire de la commune de Vix
- M. BETAU Pascal, Délégué de la commune de Vix
- Mme RIVIERE Erika, Déléguée de la commune de Vix
- M. DELAHAYE Philippe, Délégué de la commune de Xanton-Chassenon

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

- M. RECEGANT Didier, Délégué de la commune de Benet (donne pouvoir à Mme FONTAINE)
- M. PORCHER Charly, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges (donne pouvoir à Mme PERRIN Marie-Line)

ABSENTS EXCUSES :

- M. CARTRON David, Vice-président, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- Mme PELLETIER Céline, Déléguée de la commune de Benet
- M. MERCIER Georges, Délégué de la commune de Benet
- Mme GROUSSET Sylvie, Déléguée suppléante de la commune du Mazeau
- M. THIBAULT Denis, Délégué de la commune de Maillé
- Mme CHARBONNIER Nicole, Délégué de la commune de Vix

SECRETAIRE DE SEANCE :

- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez

OBJET : MARCHE POUR LE TRANSPORT DES ENFANTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES POUR L'ACCUEIL INTERCOMMUNAL DE LOISIRS POUR LA PERIODE DU 8 JANVIER 2024 A LA FIN DES VACANCES SCOLAIRES DE NOEL 2025-2026 : LANCEMENT D'UNE CONSULTATION

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur LA MACHE.

Monsieur LA MACHE expose que :

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de Communes et sa compétence dans le domaine de la Petite enfance, enfance et jeunesse,

Vu le Code de la commande publique,

Considérant que le ramassage des enfants de la Communauté de Communes pour l'Accueil Intercommunal de Loisirs est proposé aux parents,

Considérant que tous les circuits ne peuvent être assurés avec nos véhicules,

Considérant que, comme pour les années passées, il convient de faire appel à un (des) prestataire(s) pour réaliser ces transports ainsi que le transport des enfants pour les sorties extérieures,

Considérant qu'il convient de lancer une consultation pour le choix du (ou des) transporteur(s) pour la période du 8 janvier 2024 à la fin des vacances scolaires de Noël 2025-2026,

Considérant que le montant pour ces deux années est estimé à 151 000 € HT,

Considérant que la consultation est divisée en 3 lots qui feront chacun l'objet d'un accord-cadre à bons de commandes mono-attributaire, conformément aux articles L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la commande publique, et aux articles R.2162-1 à 2162-14 du même Code,

Considérant que la décomposition des lots est la suivante :

1°) Le transport des enfants de la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise pour l'Accueil Intercommunal de Loisirs les mercredis durant les périodes scolaires ; montant maximum annuel de commandes : 15 000 € HT.

2°) Le transport des enfants de la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise pour l'Accueil Intercommunal de Loisirs pendant les vacances scolaires (Toussaint, de Noël, de février et de Pâques, été) ; montant maximum annuel de commandes : 43 500 € HT.

3°) Le transport des enfants de l'Accueil Intercommunal de Loisirs pour des sorties extérieures ; montant maximum annuel de commandes : 17 000 € HT.

Monsieur le Président demande au Conseil de Communauté son autorisation pour lancer la consultation pour effectuer le choix d'un ou des prestataires pour la réalisation de ces transports, et pour signer toutes les pièces nécessaires à cette procédure.

Envoyé en préfecture le 27/09/2023

Reçu en préfecture le 27/09/2023

Publié le 28/09/2023

ID : 085-248500563-20230919-2023CC_09_169-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- Donne son accord pour le lancement d'une consultation, en procédure adaptée, pour faire le choix de d'un ou des prestataires pour la réalisation des transports des enfants pour l'Accueil Intercommunal de Loisirs, pour la période 8 janvier 2024 à la fin des vacances scolaires de Noël 2025-2026.
- Autorise Monsieur le Président à signer tous les documents se rapportant à ce dossier

Fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Fait à RIVES-D'AUTISE, le 19 septembre 2023

Le Président,

Michel BOSSARD



La secrétaire de séance,

Adeline POUPLIN

Envoyé en préfecture le 27/09/2023

Reçu en préfecture le 27/09/2023

Publié le 28/09/2023

SLO

ID : 085-248500563-20230919-2023CC_09_169-DE